

POUR UN ENTRETIEN SANS HERBICIDE.

Désherbons autrement !

Concevoir autrement le désherbage :

Le désherbage chimique est la technique la plus utilisée de nos jours compte tenu de son efficacité et de son coût.

Cependant cette méthode présente **des inconvénients majeurs** :

- Pollution possible des eaux de surface et des nappes phréatiques avec des conséquences sur la faune, la flore et sur la qualité des eaux consommées par l'homme.
- Intoxication possible des applicateurs.
- Toxicité pour les plantations voisines et risque pour le végétal.

Le produit s'infiltré en terre à l'aplomb de la zone de traitement lorsque le sol est perméable, et sur les sols imperméables **il peut être transporté plus loin par les eaux de ruissellement.**

Dans le domaine du désherbage, **face à la prise de conscience des enjeux environnementaux et de santé** et à la mise en place de nouvelles réglementations, les gestionnaires de l'espace **doivent développer d'autres techniques.**

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous. Les usagers doivent être informés de la double démarche : « désherber autrement et accepter quelques herbes en liberté » et incités à la mettre en œuvre chez eux.

La réglementation est de plus en plus rigoureuse pour la mise en œuvre des traitements chimiques

(Réglementation, formation, agrément et certification du personnel applicateur, équipement de protection, locaux techniques).

La mise en place de la directive européenne sur l'homologation des produits phytosanitaires réduit d'années en années, le nombre de matières actives et de produits utilisables.

Les zones les plus sensibles sont les abords de cours d'eau, de pièces d'eau ou les zones connectées à ces derniers (**caniveau, avaloir,..**) et les matériaux imperméables où le ruissellement est important.

Dans ces zones, il est interdit de désherber chimiquement.

Désherbons autrement !

✓ Le désherbage thermique à vapeur sèche et injection d'eau chaude:

La vapeur sèche", c'est la capacité d'un appareil vapeur a produire à haute température et à **environ 8 bars** de puissance et environ **175° en chaudière**, une qualité de vapeur à faible degré d'humidité. La vapeur sèche ne contient que 5% à 6% de l'eau, l'humidité bien moins importante que dans l'air que nous respirons. D'où le terme «vapeur sèche ».

La vapeur sèche utilise seulement une quantité infime d'eau pour produire des milliers de litres de vapeur sèche par heure.

Le principe consiste à chauffer de l'eau et à l'appliquer sur les plantes visées, sous forme liquide et de vapeur, avec plus ou moins de pression. A partir d'une température supérieure à **70°C pendant plus d'une seconde**, les cellules végétales éclatent, les tissus végétaux ne peuvent résister au choc thermique.

Une **efficacité maximale** est notée **au stade plantule** (3 à 4 feuilles). Sur l'année, plusieurs passages sont nécessaires en fonction des cycles végétatifs des herbes spontanées. Dans le cas des vivaces, un passage régulier s'impose afin d'épuiser les ressources racinaires.

Le test d'efficacité :

- Plantes à feuilles non grasses : noircissement des feuilles quelques minutes après l'application.
- Graminées : jaunissement 1 heure après au minimum.
- Mousses et lichens : résultats visibles en 1 semaine.
- Vivaces : efficacité sur feuilles 1 heure après au minimum et sur racines au bout de plusieurs passages.

Le désherbage thermique à vapeur d'eau chaude constitue une technique d'entretien des espaces verts est des rues respectueuse de l'environnement et de la santé humaine.

L'eau utilisée est de l'eau de récupération de pluie, donc pas de gaspillage d'eau potable.

L'investissement est élevé pour l'acquisition de ces appareils face à l'utilisation de la chimie.

Un véritable engagement pour préserver de l'environnement.

MERCI POUR VOTRE ENCOURAGEMENT DANS CET EFFORT A PRESERVER VOTRE ESPACE DE VIE

MILLET ESPACE VERT VOUS PROPOSE CE SERVICE

ENTRETIEN CREATION

Mr Stéphane Millet

36 route de Créon – 33370 Loupes

Siret: 52066156200014 tva intra: FR03520661562 APE: 8130Z

Tel : 06.73.10.34.07 / 05.56.92.90.15

E mail : millet.espace.vert@live.fr

Site : <http://millet-espace-vert.wifeo.com>

<https://www.facebook.com/MILLET.ESPACE.VERT>

<https://plus.google.com/+PaysagisteMilletEspaceVertBordeauxLoupes>





1 heure après.



Le lendemain.

